

Avis de constitution

SOCIETE « EDEN HOLY GROUPE »

Siège Abidjan – Cocody – Angré – Soleil 3, non loin  
de la Pharmacie bien-être, Lot 17, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EDEN HOLY GROUPE »

Objet : • L'entretien des locaux, bureaux et espaces  
verts

- La location et la vente de véhicule et engins
- La décoration d'intérieur
- La quincaillerie
- La restauration
- L'évènementiel
- Le service traiteur
- La livraison
- L'import-export
- La distribution
- Le commerce
- La formation
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés

commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan – Cocody – Angré – Soleil 3, non loin de la Pharmacie bien-être, Lot 17, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme KOKOUM AKISSI HORTENSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12129 du 25/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72200/GTCA/RC/2024 du 25/11/2024

